

REF A11A01718

CAL 1 x 100 mL

IVD CE

**HORIBA ABX SAS**
Parc Euromédecine
Rue du Caducée
BP 7290
34184 Montpellier Cedex 4
FRANCE

ABX Pentra Standard 2

- Pentra C200
- Pentra C400
- ABX Pentra 400

Solution standard utilisée pour le dosage quantitatif du sodium, du potassium et du chlorure avec le module ISE.

Domaine d'utilisation

ABX Pentra Standard 2 fait partie d'un système de calibrant destiné au dosage quantitatif du sodium (Na^+), du potassium (K^+) et du chlorure (Cl^-) sur un analyseur de biochimie équipé d'un module ISE en option.

Caractéristiques

- **ABX Pentra Standard 2** est une solution prête à l'emploi.
- Elle est composée d'un flacon de 100 mL.

Composants Concentration

Na^+	200 mmol/L
K^+	7 mmol/L
Cl^-	150 mmol/L

- **ABX Pentra Standard 2** doit être utilisé conformément à la présente notice. Le fabricant ne peut garantir son efficacité si ces conditions ne sont pas respectées.

Manipulation sur PC200

1. Remplir un tube avec 2 mL d'**ABX Pentra Standard 2**.
2. Placer le tube sur le plateau d'échantillons.
3. Jeter le tube après la calibration.

Suivre le manuel utilisateur du Pentra C200 pour obtenir des informations plus détaillées sur la façon d'installer les réactifs.

Manipulation sur ABX Pentra 400 et Pentra C400

1. Retirer le bouchon d'origine de la bouteille et placer une canne réactif avec le bouchon relié à l'appareil.
2. Vérifier que chaque réactif est connecté à la canne appropriée.

Pour plus d'informations sur l'installation du réactif, se référer au manuel utilisateur de l'appareil.

Matériels nécessaires mais non fournis

- Analyseur de biochimie équipé avec le module ISE (option).
- Equipement standard de laboratoire.

Conservation et stabilité

Stabilité avant ouverture :

Stable jusqu'à la date d'expiration indiquée sur l'étiquette s'il est stocké entre 5-30°C. Conserver à l'abri de la lumière.

Stabilité après ouverture :

ABX Pentra Standard 2 est stable pendant 1 mois s'il est conservé à 5-30°C. Conserver à l'abri de la lumière.

Traitement des déchets

Se référer à la législation locale en vigueur.

ABX Pentra Standard 2

Précautions générales^a

- **ABX Pentra Standard 2** doit uniquement être utilisé pour la détermination de la courbe de calibration.
- Calibrant de diagnostic *in vitro*, à usage professionnel uniquement.
Destiné à une utilisation en laboratoire.
- Réservé à l'usage prescriptif.
- Ce réactif est classé comme dangereux conformément aux réglementations (CE) n° 1272/2008.
- **Avertissement**
 - H360FD** : Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
 - P201** : Se procurer les instructions avant utilisation.
 - P202** : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 - P280** : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 - P308 + P313** : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin.
 - P405** : Garder sous clef.
 - P501** : Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.
 - EUH208** : Peut entraîner une réaction allergique.
Contient : 2-méthyl-(2H)-isothiazole-3-one et 2-octyl-2H-isothiazole-3-one.
- Ne pas pipeter à la bouche.
- Ne pas avaler. Éviter tout contact avec la peau et les muqueuses.
- Respecter les précautions d'emploi standard du laboratoire.
- Les flacons de calibrant doivent être jetés après leur utilisation. L'élimination des déchets doit être effectuée en conformité avec la réglementation locale.
- Se référer à la MSDS associée au calibrant.
- Ne pas utiliser le produit en cas de trace visible de détérioration biologique, chimique ou physique.
- Ne pas utiliser le produit si les conditions de stockage – y compris la température – ne sont pas respectées.
- L'utilisateur doit être formé par un représentant HORIBA Medical avant d'utiliser l'appareil.
- Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier si ce document est applicable au calibrant utilisé.
- Pour toute assistance technique, veuillez contacter le +33 (0)4 67 14 15 16.
- Tout incident grave survenu en relation avec le dispositif doit être signalé au fabricant et à l'autorité compétente du pays dans lequel l'utilisateur et/ou le patient sont établis.

^aModification : modification de la classification.